

Festival du Livre de Jeunesse de Rouen

Du 7 au 9 novembre 2025 – Halle aux Toiles, Rouen



Règlement du concours d'illustration

Chaque année, le Festival du Livre Jeunesse de Rouen organise un concours d'illustration destiné à encourager la création et à mettre en lumière de nouvelles voix graphiques.

L'édition 2025 offre l'opportunité de présenter un travail personnel devant un jury de professionnels du livre et de la littérature jeunesse, et de bénéficier d'une visibilité dans le cadre du Festival.

Le concours est organisé en partenariat avec la CMCAS Haute-Normandie (Caisse mutuelle complémentaire d'action sociale des industries électrique et gazière) et Rouen bibliothèques.

Article 1 : Le thème

Le concours s'appuie sur une citation extraite de *Leocadia et l'enfant bleu* (Carole Trébor / Pierre-Emmanuel Lyet, Little Urban, 2025) :

« Les couleurs maintenant dansent ensemble, embellissent les écoles, les parcs et les rues, se mélangent, se fondent et se multiplient, s'enrichissent de leurs différences. »

Contraintes techniques :

- Illustration réalisée aux crayons de couleur
- Importance donnée aux couleurs vives
- Liberté d'interprétation : abstraction et expression personnelle encouragées

Article 2 : La participation

Le concours est réservé aux personnes n'ayant jamais été publiées en tant qu'illustrateurs ou illustratrices, à l'exception de publications dans des fanzines.

La participation est gratuite.

Chaque participant·e peut présenter une seule création.

Les personnes ayant déjà concouru peuvent de nouveau s'inscrire.

Le formulaire d'inscription en ligne doit être complété.

Article 3 : Comment participer ?

Les participant·es disposent d'une totale liberté de création dans le respect du thème.

Les travaux présentés doivent être des créations originales, libres de droit, au format numérique A4 (21 x 29,7 cm).

Article 4 : Dépôt des dossiers

Les productions, accompagnées du formulaire d'inscription dûment complété et d'une courte présentation du candidat ou de la candidate, doivent être envoyées avant le 20 octobre 2025 inclus.

Article 5 : La sélection

Le jury, constitué de professionnels du livre, évalue les œuvres selon les critères suivants :

- Cohérence avec le thème défini
- Interprétation personnelle de la citation
- Adaptation de l'illustration à la littérature jeunesse (enfants et/ou adolescents)
- Regard singulier et novateur
- Qualité de la réalisation
- Respect des consignes

Article 6 : Désignation du lauréat

Le/la lauréat·e est désigné·e par le jury professionnel.

- Réunion du jury (illustrateur·trice, libraire, bibliothécaire, etc.) : 7 novembre 2025.

Article 7 : Le prix

La remise du prix aura lieu samedi 8 novembre après-midi à la Halle aux Toiles (Rouen).

Le prix comprend :

- **L'impression de l'illustration primée au format carte postale (250 exemplaires remis au lauréat)**
- **Une mise en valeur sur les supports du Festival (site web, presse, réseaux sociaux...)**

Article 8 : Reproduction des œuvres sélectionnées

Les candidat·es dont les œuvres ont été retenues cèdent leurs droits d'exploitation au Festival pour une durée d'un an.

Les travaux peuvent être diffusés sur les sites internet des organisateurs et de leurs partenaires, reproduits sur des affiches, invitations, flyers, photographies d'exposition ou dans les médias.

Le/la lauréat·e autorise le Festival à réaliser des reproductions (cartes postales, marque-pages) à partir de l'illustration primée. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'un accord spécifique avec l'auteur·rice.

Le nom de l'auteur·rice figure sur tout tirage.

Article 9 : Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours, sans dédommagement, en cas de force majeure.

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.